

Édition de Bertière (Simone), « Glossaire », Mémoires, Tome II, (1650-1655), Retz (cardinal de), p. 641-659

DOI: 10.15122/isbn.978-2-8124-1551-7.p.0639

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2014. Classiques Garnier, Paris. Reproduction et traduction, même partielles, interdites. Tous droits réservés pour tous les pays.

Le présent glossaire est sommaire.

On n'a pas relevé tous les emplois d'un mot, mais seulement ceux qui diffèrent de l'usage actuel. On n'a pas toujours cité toutes les occurrences, quand il s'agit d'emplois univoques répétés.

On a fait figurer pour mémoire, sans références au texte et en italiques, quelques mots très usités au XVII siècle, dans un sens différent de celui d'aujourd'hui, mais qui nous ont paru trop familiers au lecteur cultivé pour qu'on les signalât dans le texte par un astérisque.

On a emprunté, chaque fois qu'on l'a pu, des définitions aux dictionnaires de la fin du XVIII siècle, le Dictionnaire de Furetière, 1^{re} éd. 1684 (en abrégé Fut.), et celui de l'Académie, 1694 (Acad.). A défaut on a recouru au Littré (Lit.). Mais les dictionnaires ne suffisent pas, dans certains cas, à rendre compte du vocabulaire de Retz, pour lequel manque une étude spécifique.

On a usé des abréviations traditionnelles: fam. pour familier; vx (mot vieilli au moment où Retz écrit) etc.

Un certain nombre de substantifs ont changé de genre entre le XVII siècle et nos jours. Voici la liste des principaux d'entre eux, qu'on n'a pas jugé utile de signaler systématiquement dans le texte par des astérisques :

Mots employés par Retz au masculin :

dupe (dans certaines occurences seulement), écritoire, étude, manœuvre, mœurs, offre, période, rencontre.

Mots employés par Retz au féminin : amour (dans certaines occurrences seulement), épisode, ordre, risque.

ABÎMER. Précipiter dans un abîme : I, 536 ; II, 232, 288, 537.

ABOLITION. Acte par lequel le souverain efface un crime qui, de par sa nature, n'est pas rémissible; procédure très rare et qui, à la différence de l'amnistie, marque durablement ceux qui en bénéficient: I, 210, 499; II, 19, 102, etc.

D'ABORD. D'emblée, immédiatement : I, 174, 178, etc ; 222, 242, 257, etc.

(Dans le sens de « en premier lieu », le mot n'est pas accompagné d'un astérisque).

ABUS. Erreur: II, 265, 453.

ACCIDENT. Au sens latin, ce qui arrive, en bien ou en mal.

ACTUEL. Effectif, réel : I, 410. ACTUELLEMENT : I, 438.

ADMIRER. Au sens latin, considérer avec étonnement : I, 269, 314, 329; II, 199. (Mais il y a aussi de nombreux exemples de l'acception actuelle).

ADMIRABLE: I. 244, etc.

AFFECTER. 1) Faire ostensiblement, faire exprès de : I, 251, 257, 279, 289, 295, 296, 331, etc. — 2) Feindre, simuler : I, 190, 303, 508, 510, etc.

AFFECTATION. Manifestation ostensible (sincère ou mensongère selon les cas): I, 199; II, 516, etc.

Affidé. En qui l'on a confiance (sans nuance péjorative): I, 506, 545; II, 135, 230, 437, 471. AGRÉMENT. Approbation: I, 517; II, 381, etc.

AHURI. Troublé (fam.): II, 303.

AJOURNEMENT. Sommation de comparaître en justice à un jour fixé : I, 537, 541, etc.

ALTÉRER. Agiter, émouvoir : II, 19.

AMANT. Homme qui aime et est aimé (mais n'implique pas de liaison charnelle).

AMUSER. Deux acceptions qui se recoupent: 1) « Arrêter quel-qu'un, lui faire perdre temps inutilement » (Fur.): I, 370, 375, etc. — 2) « Repaître les gens de vaines espérances » (Fur.): I, 299, 312, 385, 423, etc.

S'AMUSER. Perdre son temps: I, 292, 318, etc.

« AMUSER LE TAPIS ». « Perdre le temps en plusieurs vaines propositions et ne rien conclure » (fam.): II, 448, 469.

AMUSEUR, AMUSEUSE. Qui amuse, trompe par ses délais ou ses fausses promesses (le féminin semble propre à Retz): II, 69.

APOLOGIE. Plaidoyer justificatif: I, 316, 374; II, 43, 140, 203, etc.

« S'épargner une apologie en explication de bienfaits », s'épargner l'obligation de se justifier en rappelant les services rendus : I, 313.

APPARENCE. 1) Ce qui frappe les yeux, ce qui se voit (souvent, mais pas nécessairement contraire à la réalité): I, 519, etc.;

- II, 54, 141, 266, 348, etc. 2) Vraisemblance, probabilité : II, 90, 355, etc.
- APPAREMMENT. Vraisemblablement, normalement: I, 476, 483, etc.
- ARBRE. Le grand mât d'un navire : II, 488.
- ART. Habileté: I, 373, 406, etc.; II, 142, etc. 2) Artifice: I, 302, 303, 389, 515, etc. (Les deux acceptions ne s'excluent pas. Le mot a aussi chez Retz le sens actuel).
- Aspergès. Goupillon servant à asperger les fidèles d'eau bénite : II, 535.
- Atêter (s' à). S'attaquer à : I, 396.
- ATTENTER. Commettre un attentat : I, 465.
- AVENTURIER. Qui cherche la gloire par les armes, aventureux, hardi : II, 485.
 - AVENTURIÈRE. Péjoratif au féminin: I, 375.
- AVOUER. Reconnaître, confirmer (antonyme de *désavouer*): I, 236, 387, 542; II, 103, 110, 119, etc.

BALANCER. Hésiter.

- BANDI. Mis au ban, banni (vx): II, 482.
- BARRIÈRE. « Repousser à la barrière », dans la langue des tournois, faire reculer l'adversaire très loin, jusqu'à la barrière qui clôt la lice; au fig.: II, 73.
- BARRIÈRE. Limite d'une ville : II, 470.
- BASSE-COUR. Cour de derrière, où on logeait les valets : II, 159, 439.
- BASTIONS. « Être entre ses bastions », être en pleine maîtrise de soi-même » : I, 241 (L'ex-

- pression ne se trouve pas dans les dictionnaires du temps).
- BATTRE. « Battre une place forte », « se dit des attaques qui se font avec des machines ou de l'artillerie » (Fur.): I, 211. « Battre l'eau », au fig., travailler en vain, perdre une peine inutile: I. 537.
- BÉNÉFICES. Terres ou biens donnés par le Roi, à charge de s'acquitter de certaines fonctions ecclésiastiques: les titulaires pouvaient faire remplir ces fonctions par d'autres (on disait desservir). Au sens propre: 1, 223, 231, etc.; au fig., I, 351, 504.
- BESOGNE. « Tailler de la besogne à quelqu'un », lui susciter des embarras (fam.): II, 25.
- BÊTE. « Être la bête de quelqu'un », être sa bête noire (fam.): I, 266, 368, 510, etc.
- BIJOUTIER. Qui aime, qui amasse les bijoux : II, 80.
- BONHOMME ou BON HOMME. « On appelle un vieillard un bonhomme, une vieille femme une bonne femme » (Fur.): I, 243, 248, 251, 255, etc.
- BORDEYER. Terme de marine, tirer des bordées de côté et d'autre, louvoyer (italianisme); II, 472, 474.
- BOTTE. Terme d'escrime ; au fig., coup imprévu et efficace : II, 113, 137, 149, etc.
- BOURRADES. Terme de vénerie, « atteintes du chien qui enlève du poil au lièvre poursuivi » ; au fig., atteintes en paroles : I, 400, 406 : II, 40, 112, 283.
- Branle. Mouvement, impulsion: II, 298, 385.
 - Branler. Remuer; en parlant des provinces, se soulever: I, 344, 381, 409, 435, etc.

Brave. Qui se pique de courage : I, 373, 487.

- Brelandier. Tenancier d'une maison de jeu (péj.) : II, 508.
- Brèves. « Garder les brèves et les longues », expr. empruntée au lexique de la métrique ; au fig., être circonspect, habile (fam.) : I, 488; II, 512.
- Brevet. « Acte par lequel le Roi accordait une faveur sans lettres scellées ni enregistrement par le Parlement », par ex. pour créer des ducs: I, 260, 523, etc.; « espèce de patente permettant d'exercer certaines professions »: I, 268; par dérision, « témoins à brevet », I, 541; II, 19, etc.
- BROUSSER. Terme de chasse, marcher à travers bois, sans suivre les chemins ; au fig. : II, 269.
- BUREAU. « L'air du bureau », les dispositions des personnes chargées d'une affaire; « connaître l'air du bureau », pressentir l'issue d'une affaire (fam.): I, 364, 398.
- CABALE. « Une société de personnes qui sont dans la même confidence et dans les mêmes intérêts; mais il se prend ordinairement en mauvaise part » (Fur.). Cabale est en effet péjoratif chez Retz, tandis que faction ne l'est pas.
- CABINET. Au propre, la pièce la plus retirée dans un appartement royal ou une grande maison; lieu où l'on travaille (cabinet des livres), par opp. à la chambre, accessible à tous venants; lieu où l'on s'isole pour traiter d'affaires: I, 256; lieu discret: I, 534; II, 57. Au figuré, affaires, négociations

secrètes, notamment politiques: I, 322; « tenir cabinet », tenir conseil: I, 266; « homme de cabinet »: II, 25; « pas l'ombre d'un cabinet »: pas la moindre négociation secrète: II, 20. « Le cabinet, au fig. et en parlant du Roi, le Conseil secret » (Richelet): I, 297, 331, 333, 335, etc.

- CANDEUR. Franchise: II, 405, 504, 506, etc.
- CANONS. Ornements de dentelle attachés au bas de la culotte : I, 506 ; II, 23.
- CAPITAL. « Faire son capital de », « en faire fonds, en être assuré, espérer qu'il produira un bon effet » (Fur.): I, 409.
- CAPITAN. Personnage de fanfaron guerrier dans la comédie italienne: I, 307, 417, etc.; II, 156.
- CAPITAN. En Espagne, capitaine de navire: II, 488.
- CARABINS. Soldats de cavalerie légère : I, 511.
- CARACTÈRE. 1) Signe d'écriture : I, 285, 427; II, 108, 221; au fig., signe: II, 552. « Avoir le caractère de quelqu'un », avoir sa signature; au fig., être connu pour lui « appartenir »: I, 445, 476; II, 372, 390, 410. 530.-2) « Qualité invisible qu'on respecte en ceux qui ont reçu des ordres, des charges, des dignités » (Fur.) : I, 281, 410 ; II, 389, 390, 544, 547, 550. — 3) Particularité, marque particulière: I, 257; II, 23. Signe, trait distinctif: I, 235, 288, 365, 427; II, 143, 327. Trait de caractère : I, 239 ; II, 200, 337. — 4) Type psychologique: I, 287, 301, 346, 372, 477; II, 85, 128, 226, 531.

- CARAT. Chaque vingt-quatrième partie d'or pur contenue dans une masse d'or donnée. Au fig., sert à renchérir: « La vérité, lorsqu'elle est à un certain carat... » (= très pure): II, 25. Expr. fam.: « un sot à 23 ou 24 carats », un homme dont la sottise constitue la quasi totalité de l'esprit, superlatif de sot; « des cervelles de ce carat »: I, 323.
- CARTE. « Savoir la carte du pays », le bien connaître (fam. au fig.) : II, 395.
- CARTEL. Règlement entre belligérants pour la rançon ou l'échange des prisonniers : I, 380.
- CATASTROPHE. Terme technique de théâtre, dénouement : II, 299.
- CAUDATAIRE. Celui qui porte la queue de la robe d'un cardinal dans les cérémonies : II, 521.
- CERCLE. « Le cercle de la Reine », la réunion des princesses et des duchesses assises circulairement en présence de la Reine; les conversations y sont publiques (par opp. à celles du *cabinet*): I, 232, 278, 520, etc.
- CHAGRIN. Forte contrariété: I, 173, 232, 300, 426, etc.
- CHAIRE ou CHAISE. Doublets employés l'un pour l'autre : I, 377, 545.
- CHAMADE. Batterie de tambour ou sonnerie de trompette pour demander une trève ou une capitulation: II, 42.
- CHAMBRE. Pièce de réception (opp. à *cabinet*), parfois antichambre: I, 534, etc.
- CHANSON. Conte en l'air, discours sans valeur (fam.): I, 433; II, 124, 406.

- CHARME. Effet magique. Dér. : charmer.
- CHARTE-PARTIE. Passeport maritime: II, 474.
- CHÈRE. Visage; « faire bonne chère », faire bon visage, bon accueil (vx): I, 400.
- CLABAUDER. Aboyer; au fig. crier sans raison (fam.): II, 164, 206. CLABAUDERIE: II, 187.
- CLOCHE. « Fondre la cloche », « terminer une affaire » (Fur.) : II. 452.
- CŒUR. Courage.
- COHUE. Clameur (vx), bousculade bruyante: I, 323, 342, 365, etc.; II, 93, etc.
- COIN. « Tenir son coin », au jeu de paume, savoir bien soutenir et renvoyer les coups; au fig. « dans une conversation, se dit d'un homme qui parle juste et à propos lorsque son tour vient de parler » (Fur.): II, 501.
- COLONELLES. Unités de la milice bourgeoise : I, 243, 247, 317,
- COMÉDIE. Théâtre ; lieu où il se joue : I, 221 ; représentation : I, 252.
- COMMETTRE. 1) Confier: II, 548.

 2) Exposer: I, 504, 513; opposer, créer un affrontement: I, 293; II, 45, 181, 465, etc. Se commettre, s'exposer à quelque danger, en venir aux mains avec: I, 266, 335; II, 231, 387, etc.
 - COMMISE. Discussion, action de mettre aux prises: I, 482; II, 223 (les dictionnaires ne donnent que le sens juridique de confiscation).
 - COMMISSION. Mission temporaire (par opp. à office), mission: I, 317, 319, 328, etc.
- COMMODE. S'agissant d'un

- homme, conciliant: I, 373, 546 (antonyme: incommode).
- COMMODITÉ. Aisance financière : I, 373.
- COMMUNE. « La populace, le commun peuple d'une ville ou d'un bourg » (Acad.) : I, 312.
- COMPAROIR. Comparaître (t. de droit, vx): II, 273.
- COMPASSER. Calculer la longueur d'une mèche de mousquet avant d'y mettre le feu : II, 466.
- COMPÉTENCE. Rivalité, prétention d'égalité: I, 278; II, 234, 504.
- COMPLIMENT. Paroles de civilité adressées à l'occasion d'un événement heureux ou malheureux, ou d'une obligation de caractère social: I, 210, 363, 377, 385, etc.
- COMPTE. « Par compte », en les comptant, au compte-gouttes : II, 442.
- CONDUITE. Avoir de la conduite, « se gouverner sagement » (Fur.): I, 172, 174, 198, 201, 212; II, 316.
- CONFABULATION. Entretien (terme archaïque réservé dès le XVI s. dans la *Satire Ménippée* par ex. à des emplois familiers): II, 259.
- CONFIANCE. Confidence: I, 226, 251; II, 32, 322.
- CONFIER. « Se confier en... », se reposer sur : II, 509.
- CONFONDRE. Bouleverser: I, 548. CONFUSION. Bouleversement: I, 418, 420.
- CONGRU. Précis: I, 321, 376.
- CONSIDÉRATION. Prestige, crédit: I, 471, 476; II, 507. « A la considération de... », par égard pour: I, 274, 393, 432, 482, etc. « A ma considération », par

- égard pour moi : I, 228, 280, etc.
- CONSOLATIF. Consolant (vx): I, 327.
- CONSTAMMENT. Avec constance: I, 498.
- CONSTANT. Indubitable (du latin constat): I, 250, 268, 297, etc.
- CONTRAVENTION. Action d'agir contre une prescription ou un engagement : I, 422, 423.
- CONTREPESER. Contrebalancer (vx): II, 99.
- CONTRETEMPS. Parole ou action déplacée, maladresse : I, 206, 288, 307, etc.
- CONTRIBUER (transitif). Fournir à titre de contribution : I, 477 ; II, 103, 331.
- CONTROUVÉ. Faux : II, 106.
- CONTUSION. Équivalent figuré de meurtrissure: I, 299; II, 435 (le sens médical est seul attesté).
 - CONVAINCU. Reconnu coupable: I, 537; II, 19, 65.
 - CORDE. 1) La « grosse corde », la corde sensible d'un instrument de musique, au fig., le point sensible, l'essentiel: I, 329; II, 85, 143. 2) Corde d'une machine (métaphore mécaniste): I, 438, 440, 445; II, 463.
 - CORDEAU. Corde servant à étrangler les condamnés : I, 285.
 - CORNETTE. Officier portant l'étendard dans un régiment de cavalerie : I, 380.
 - CORPS. « Prendre au corps », arrêter : II, 217.
 - CORRESPONDACE. Relation, commerce, intelligence (pas seulement épistolaire): I, 369, 450; II, 30, 66, 267, etc.
 - COTER. Citer: I. 457.
 - COULER. Faire entrer discrète-

- ment: II, 113. Glisser avec adresse dans un discours: I, 511, 537; II, 116, 140, etc. « Couler le temps », le faire s'écouler: I, 548; II, 165. « Couler sur quelque chose », le laisser dans l'ombre: I, 416.
- COUP. « A coup près » (vx). A peu près : I, 245. Presque certainement : II, 508.
- COUREURS. Cavaliers détachés en éclaireurs : II, 388.
- COUVRIR. 1) Couvrir le feu, l'enfouir sous la cendre pour le conserver (métaph.): II, 60. 2) Cacher, dissimuler: I, 184, 203, 211, 222, 248, etc.
 - COUVERT. Caché; en parlant d'un homme, dissimulé.
 - COUVERTEMENT. Secrètement.
- CRAVATE. « Espèce de collet que portent les hommes quand ils sont en habit de campagne ou en justaucorps » (Fur.) : II, 480.
- CRIERIES. Criailleries (vx): I, 424; II, 215.
- CROCHETEUR. Portefaix: I, 309, 548.
- CUL. « Arrêter sur cul », arrêter net (terme militaire): II, 320, 468.
- DÉCHET. Amoindrissement : I, 494, 523 ; II, 188, 364, 530.
- DÉCISIF. Pour un homme, doué d'esprit de décision: I, 322, 387, 407; II, 162.
- DÉCONCERTER. Troubler, déranger: I, 206; II, 86, 255, 463, 509.
- DÉCRÉDITER. Discréditer.
- DÉDIRE (transitif). Contredire : II, 214, 531.
- DÉDUIRE. Énumérer, exposer en détails : I, 232, 239, 329, 410 ; II, 296, etc.
- Défaillir. « Se défaillir à soi-

- même », être infidèle à soimême : II, 514.
- Défaite. Excuse, échappatoire : II, 314.
- DÉGINGANDEMENT. Défaut d'union, de cohésion (subst. forgé par Retz sur dégingandé): II, 423.
- DÉGOÛT. 1) Aversion : I, 341 ; II, 24. 2) Mortification subie : I, 173, 212, 523 ; II, 51, 289, etc.
- DÉGRADER (un chiffre). En découvrir la clef et donc le disqualifier : II, 467.
- DÉLICAT. 1) Subtil: I, 172; sensible à l'excès, susceptible I, 191; scrupuleux: I, 193. 2) Difficile, dangereux: II, 118, 471, etc.
 - DÉLICATESSE. Subtilité, finesse: I, 191. Sensibilité excessive à la douleur: II, 471.
- DÉMANGEAISON. Au fig., envie immodérée (fam. ou non, suivant le contexte): II, 337.
- DÉPORTER (se). Se démettre : II, 406, 411.
- Désavouer. Nier: I, 179, 198, 460, etc.
- DESÇU (au desçu de). A l'insu de (vx) : II, 432.
- DÉSEMPARER. Quitter le lieu où l'on est (vx): II, 105, 368.
- DÉSHEURER (se). « Déranger les heures des occupations habituelles » (Acad., fam. et peu usité) : I, 312.
- DEVANT. Avant: I, 278, 364, 405, 484, etc. (a souvent aussi le sens spatial).
- DEVOIR. Employé à l'indicatif avec valeur de conditionnel (selon l'usage latin) : I, 252, 270, 340, etc.
- Dévôt (et ses dérivés Dévotion, Dévotement). Attaché, attachement aux pratiques religieuses.

- « Se dit quelquefois par dénigrement de celui qui fait consister la religion dans les pratiques extérieures » (Acad.); c'est presque toujours le cas, de façon plus ou moins marquée, chez Retz: I, 222, 231, 232, 246, 251, etc.
- DIGÉRER. Mettre au point, arrêter après mûre réflexion: I, 477, 482.
- DISCRÉTION (se rendre à). Se rendre sans condition: II, 312.
- DISPARATE. Action déraisonnable, incohérente (vx): I, 342; II, 42, 99.
- DISPUTE. Discussion, débat : I, 229, 250, etc.
 DISPUTER. Débattre, discuter.
- Divertissement (de fonds). Détournement : II, 59, 298.
- DOCTE. Clerc, docteur: I, 273.
- DOMESTIQUE. Personne, souvent de naissance noble, attachée à la « maison » d'un roi ou d'un grand seigneur : I, 233, 234, etc.
 - DOMESTIQUE (adjectif). Familial: II, 392.
- DOUBLE. Petite pièce de cuivre de deux deniers, valant la sixième partie d'un sou : I, 544 ; II, 535. Caractère de ce qui est à deux fins : II, 128. « Fièvre double-tierce », intervenant deux jours sur trois : II, 451.
- Droit. « C'est le droit du jeu : c'est l'ordre, c'est l'usage » (Acad.). Chez Retz, « jouer le droit du jeu », jouer aux mieux de ses intérêts, tout en respectant la règle : I, 392, 483 ; II, 255, 404.
- ÉCHAPPER (s'). « Se dit figurément en parlant des emportements de colère » (Fur.) : I, 172.

- ÉCLATER (faire). Publier de façon retentissante : I. 259.
- EFFAROUCHER. Rendre farouche, irriter: I, 339; II, 208, 220, 441, 452.
- EFFET (en). En réalité: I, 467, etc.; II, 423, etc.
- EFFETS. Les effets mobiliers, les biens (terme de droit): II, 148. ÉGALER. Mettre sur le même plan: I. 543.
- ÉGAYER, S'ÉGAYER (voir t. II, p. 129, note 2). Comporte à la fois l'idée de diversion par rapport à une visée principale, de dispersion, et l'idée d'agrément. L'accent est mis plus fortement sur l'un ou l'autre de ces éléments: 1) Sur le premier: II, 129, 148, 289, 524. 2) sur le second: I, 256, 408; II, 123, 150, 226.
- ÉMOTION. Émeute, sédition: I, 245, 305, 306, etc.
 - ÉMOUVOIR. Mettre en mouvement, agiter: I, 301, 526. Émouvoir le peuple, l'ameuter: I, 208, 304, etc.
- EMPÊCHER. Embarrasser : I, 183, 193 ; II, 237.
- EMPORTER. Entraîner: I, 393, II, 148, 191, 201, 205, 268. Notamment obtenir quelque chose ou entraîner l'adhésion de quelqu'un, après contestation: I, 247, 324, 328, 336, 419, 460, 473, 478, 521; II, 14, 56, 128, 508 (Emporter à la forme active, ne signifie, en aucun cas, irriter; en revanche, s'emporter, à la forme pronominale, a bien le sens de s'entraîner soi-même, se mettre en colère).
- ENCHANTER. Ensorceler: I, 476, 491, etc.
 - ENCHANTEMENT: I, 232.
- ENVIE. Animosité, haine (latin

invidia): I, 176, 179, 184, 189, etc.

Envier: I, 373.

ÉPOQUE. En chronologie, point fixe et déterminé dans le temps, servant de référence; au fig. : II, 346.

ERREMENTS. Traces et, au fig., comportements habituels (sans nuance péjorative): I, 227.

ERTE (à l'). Sur ses gardes (graphie déjà vieillie au XVII s.) : I, 461; II, 32, 44, 81.

ESCADRONNER. Faire des évolutions de cavalerie. Au fig., « s'accorder, être d'intelligence avec » (Fur.): II, 353.

ESCARMOUCHE (attacher l'). Engager une action (milit.): I, 443, 503.

ESCOPETTERIE. Décharge d'armes à feu; au fig. (fam.), applaudissements : II, 120.

ESPÈCE (un espèce de), au masc. lorsque le complément est masc. : I, 343, 369, etc.

ESPÈCES. En pharmacie, poudres qu'on mélange pour fabriquer les électuaires, selon des recettes gardées secrètes; au fig., « brouiller les espèces », embrouiller les choses pour empêcher qu'on n'y voie clair: I, 315, 458; II, 66, 86, 213, 331.

ESTOMAC. Poitrine: I, 221.

ÉTABLISSEMENT. Position, avantages dans la société, fonctions, dotations importantes : I, 189, 224, 266, 346, etc.

ÉTAT. Position sociale, « degré ou condition des personnes distinguées par leurs charges, offices, professions ou emplois » (Fur.): I, 182, 219, etc.

ÉTAT (faire état de). Se proposer de : I, 248, 277, 279, etc.

ÉTAU. Étal (vx) : I, 355.

ÉTONNER. Frapper de stupeur : I, 201, 203, 252, 295, etc.

ÉTONNEMENT. Stupeur : I, 202, 269, 428, etc.

(Mais ces mots ont souvent aussi la même acception qu'aujourd'hui.)

S'ÉTONNER. Prendre peur : I, 210, 293, 384, etc.

ÉVÉNEMENT. Ce qui advient, issue, résultat.

EXAGÉRER. Exprimer avec force, sans idée d'excès: I, 191, 211, 240, 297, 319, 379, etc.

EXAGÉRATION. Insistance: I,

544 ; II, 200.

EXPÉDITION. Copie légale d'actes de justice, qui leur permet de prendre effet : I, 261, 282; II, 52, 164, etc. - Au fig. ironiquement, exécution rapide : II, 104.

EXPÉDIER: II, 102.

EXPLIQUER. « Se dit aussi en parlant des divers sens qu'on donne à quelques paroles, en bien ou en mal »; expliquer un arrêt, une déclaration: en préciser le domaine d'application: II, 386, etc.

EXTERMINER. Expulser hors des frontières : II, 409.

EXTRÉMITÉ. Caractère excessif, porté aux extrêmes : II, 513.

FABULEUX. Qui a le caractère d'une fable, fictif : II, 517.

FACILE. En parlant d'un homme, « avec qui il est aisé de traiter », accommodant : II, 450 (antonyme difficile : II, 538).

FACILITÉ. Caractère accommodant, complaisance (péj.): I, 372, 373, 374, 504; II, 450.

FAÇONNER. Faire des façons : II, 129.

- FACTEUR. Celui qui est chargé d'un négoce pour le compte d'un autre : II, 489.
- FALOT. « Terme bas et populaire dont on se sert pour signifier impertinent, ridicule, plaisant, drôle » (Acad.): II, 77.
- FANTAISIE. Imagination; idée fausse: II, 218, 238.
 - FANTASTIQUE. Imaginaire, chimérique : II, 250, 503.
 - SE FANTASIER. S'imaginer : II, 356.
- FAUTEUR (de quelqu'un). Qui favorise, qui protège : II, 222, 308, 340.
- FER (sur le). A l'ancre : II, 487.

FERME (faire). Tenir bon: I, 207, 310.

FERMER (se). S'arrêter, se résoudre (italianisme archaïque dès le XVI⁻ s.): II, 266.

FÉROCE. Brutal: II, 27.

FIGURE. Image, représentation : I, 247, 371. - Figurant : I, 335.

FILET. Fil: II, 380, 527.

FILOUTAGE. Habitudes de filou (on ne trouve que *filouterie* dans Fur. et Acad.): I, 288.

FIN. 1) Subtil, raffiné: I, 198, 373, 451, 487, etc.; II, 480. - 2) Habile, rusé: I, 440; II, 20, 100, etc. - « Le fin de quelque chose »: ce qu'il y a de plus subtil: I, 375. - « Faire le fin de quelque chose à quelqu'un », le lui dissimuler: II, 182.

FINESSE. Subtilité, habileté: I, 482; II, 183. Ruse: I, 199; II, 60, etc. - « Faire finesse de », faire inutilement mystère de: II, 32, 85.

FINEMENT. Habilement: I, 542; II, 64, 86, 109, etc.

FINOTERIE. Usage maladroit de la ruse (seul ex. connu): II, 504.

FOI. Bonne foi, au sens moral et non religieux.

FOND (donner). Jeter l'ancre, mouiller : II, 484, 485.

FONDER. Faire fonds: I, 479.

FORMIDABLE. Redoutable.

FOURBE (subst. fém.). La fourbe désigne la tromperie, la fourberie étant la disposition à tromper: II, 427.

FROTTADES. Action de frotter, d'étriller, au fig. (seul ex. connu): I, 518.

FUREUR. Folie furieuse.

- GALANT. 1) Aimable: I, 427; II, 481, 483; « galant homme », homme honnête et de bonne compagnie: II, 322, 401. -2) Empressé auprès d'une femme: I, 261; II, 239, 240. GALANTERIE. 1) Amabilité : II, 479, 480. - 2) Paroles ou actions touchant à l'amour : I, 233, 373, 391; II, 239, 483. - 3) Attachement amoureux, liaison charnelle: I, 225, 226, 230, 249, etc. GALAMMENT. Élégamment : II, 134.
- GARBE. Apparence d'une chose (Fur. le dit burlesque, mais c'est seulement ici un italianisme) : II, 474, 485.
- GAUCHE (sur le pied). En attitude de combattre (t. d'escrime) : II, 539.
- GÉNÉREUX. « Qui a l'âme grande et noble et préfère l'honneur à tout intérêt » (Fur.) : I, 180, 184, 192, etc.
 - GÉNÉROSITÉ. Grandeur d'âme : I, 187, 188, etc. ; II, 231, 245, etc.
- GÉNIE. Ensemble des dons divers qu'un homme reçoit en naissant (sans idée d'excellence),

nature: I, 197, 214, 244, 290, 329, etc.

GIROUETTERIE. (Seul ex. connu, fam.): II, 61.

GLISSADE. Faux pas (emploi fig. non attesté ailleurs): II, 406.

GLORIEUX. Vaniteux : I, 264.

GOURMER. Rudoyer: II, 240. - « Se gourmer », se battre à coups de poings (fam.): I, 221. - « Gourmades », coups: II, 468.

GRAIN. Mesure de poids (0,532 gr.) très usitée dans les dosages pharmaceutiques. Dans les nombreux emplois figurés, au sens de quantité infime, subsiste toujours l'idée de poids: I, 239, 255, 322, 338, 348, 485, 527; II, 135, 306, 482.

GROS. Amas de troupes qui marchent ensemble: II, 230; au fig. « le gros de l'État »: II, 402. - « Le gros d'un arbre », sa circonférence maximale; au fig. l'essentiel: II, 125, 189, 531.

GROSSIER. Antonyme de fin, au sens intellectuel : II, 73.

GUÉ (sonder le). « Tâcher de découvrir adroitement les sentiments de ceux dont on a besoin », pour faire réussir une affaire: I, 260.

HABITUDE (avoir). Avoir accès auprès de, familiarité avec : I, 242, 244, 249, 325, etc.

HABITUÉS. Prêtres attachés à une paroisse sans y avoir de charge spécifique: I, 367; II, 137.

HARDES. Vêtements (sans nuance péjorative): II, 344.

HASARD. Risque: I, 468; II, 96, etc.

HASARDER. Risquer. HAUSSE-COU ou HAUSSE-COL. Pièce d'armure qui couvrait la poitrine et les épaules (XV-XVI- s.) : I, 318.

HAUSSE-PIED. Marche-pied (fam. au fig.): I, 496; II, 176.

HEURE (tout à l'). Tout de suite : I. 419.

HONNÊTE. 1) qui a le sens de l'honneur; qui est conforme à l'honneur: I, 199, 221, 242, 396, 456, etc. - 2) Poli, aimable: I, 353, 365, 366, 391, etc. HONNÊTE HOMME, expression participant de ces deux sens, avec dominante morale chez

participant de ces deux sens, avec dominante morale chez Retz: I, 224, 267, 268, 305, 370, etc.

HONNÊTEMENT. Avec dominante morale: I, 482. — Avec dominante sociale: I, 257, 420. — « Une lettre honnêtement folle », une lettre aussi folle que le permettait la bienséance: II, 49.

HOQUETONS. Archers de la police municipale, ainsi nommés d'après la casaque brodée qu'ils portaient : I, 317.

IMAGINATION. Représentation mentale, idée, illusion: I, 221, 236, 343, 410, 477, 519, 545; II, 167, 257, 432, 510. (Le sens actuel est également attesté). IMAGE. Apparence: I, 183, 192, etc.

IMPÉRIALE (eau). « Espèce d'eau distillée sur plusieurs sortes d'herbes et d'épices » (Lit.) : II, 470.

IMPERTINENCE. Action ou parole déplacée, extravagante : I, 275, 326, 341, 354, etc.

IMPERTINENT: I, 446, etc.

IMPROUVER. Désapprouver : II, 514.

527.

- INCAPRICIER (s'). S'engouer (fam., seul ex. connu): II, 430.
- INCESSAMMENT. Sans discontinuer: I, 300; II, 67.
- INCIDENTER. Faire naître des incidents au cours d'un procès, chicaner : I, 548 ; II, 270, 460.
- INCOMPATIBLE (esprit). Incapable de s'entendre avec les autres: I, 173.
- INCORRIGIBILITÉ. Mot forgé par Retz, manque dans les dictionnaires): II, 325.
- INFLUENCES. Au sens astrologique : II, 58.
- Innocent. Naïf: I, 300, 306, 326, etc. (également employé au sens actuel).
 - INNOCENCE: I, 324.
- INQUIET. Incapable de rester en repos, instable: I, 196; II, 23, 527.
 INQUIÉTUDE: I, 214, 525; II, 237.
- INSINUATION. « Action par laquelle quelque chose entre doucement et insensiblement dans une autre » (Fur.). Au sens moral, sans valeur péjorative : I, 288, 374.
 - INSINUER. Couler, introduire doucement une idée dans l'esprit : II, 50.
- INSULTE. Assaut, attaque: I, 317, 327, 411, 436, etc.
 INSULTER: I, 332.
- INTÉRESSER (s'). Prendre parti : I, 367 ; II, 228.
- INTÉRIEUR. « Se dit figurément, en choses spirituelles, en parlant de l'âme et de la conscience » (Fur.) : I, 263 ; II, 464, etc.
- INTERLOCUTOIRE. « On appelait ainsi un jugement préparatoire qui ne décidait point la question et se bornait à ordonner une

- plus ample information »; au fig.: I, 355; II, 67, 249, 264.

 INTRIGUER (s'). Se dépenser: II,
- INVOLUTION. Assemblage, imbrication: II, 151.
- JOINTURE. « Adresse à trouver les joints, les opportunités des choses » (Lit.) : Î, 369.
- JOLI GARÇON. « C'est un joli garçon » se disait d'un jeune homme qui se distingue et se fait estimer, sans tonalité ironique : I, 221 ; II, 60.
- JOUR. Moyen d'arriver à son but, facilité pour venir à bout d'une affaire: I, 260, 290, 338, 350, etc.
- JOURNÉES. « Faire tant par ses journées », « faire en sorte par son travail, par ses soins, que... » (Acad.); expr. proverbiale toujours ironique chez Retz: I, 327; II, 128, 314, 326.
- JUPE. Tenue d'intérieur : II, 118. JUSTE. Précis, exact, pertinent (sens intellectuel et non moral) : I,
 - 329, 393, 411, 430, 436, etc. JUSTESSE. Rigueur, pertinence: I, 206; II, 84, 283.
- JUSTICE (faire). Punir: I, 546. —
 « Se faire justice », se condamner soi-même quand on a tort: I, 430, 523.
- LANTERNE. Loge fermée d'où l'on peut voir sans être vu ; au Parlement, tribune réservée aux gens de qualité : I, 543 ; II, 206.
- LARGUE. Large, haute mer: II, 431.
- LESTE. Bien équipé: I, 230, 247. LIVRÉE. Costume des laquais servant de suite: I, 230. — Ces laquais: I, 367, 505, 518, etc.

- Au sg. collectif: I, 364; II, 213.
- LOURDERIE. « Faute grossière contre le bon sens, la civilité ou la bienséance » (Acad.; manque dans Fur.): II, 360.
- MACHINES. Moyens mécaniques par lesquels sont produits, au théâtre, les effets donnant l'illusion du merveilleux.
- MAGNIFIQUE. Qui se plaît à faire de grandes et éclatantes dépenses : I, 196 ; II, 493.
- MAIN. « Donner la main », distinction qui consiste à laisser la droite à quelqu'un en s'asseyant ou en marchant auprès de lui : I, 264 ; II, 324. « Prendre la main », s'attribuer la préséance » : II, 492. « Prétendre la main », la revendiquer : II, 353.
- MAIN (terme de manège).

 « Gagner de la main », gagner de vitesse : II, 182, 188. —

 « Lâcher, abandonner la main à un cheval », lui lâcher la bride : I, 493; II, 467.
- MAINS (donner les mains à).

 Approuver, concourir à : II,
 524.
- MAÎTRE. Soldat de cavalerie : II, 345.
- Maîtresse. Femme qu'on courtise : I, 222.
- MALHONNÊTEMENT. Impoliment : II, 50.
- MALICE. Méchanceté (vx): I, 172, 274, 380; II, 151.
 - MALICIEUX : I, 173.

 MALICIEUSEMENT ; I, 273 ; II, 44.
- MALIGNITÉ. Disposition à faire le mal (sens fort) : I, 433.

Malin: I, 444, 506. Malignement: I, 497.

MANIE. Folie: II, 238.

MANUTENTION. Maintien: II, 267. MARQUER. Désigner (de façon défavorable): II, 181, 217.

- MATRASSER. « Assommer de coups » (Fur.) (de *matras*, trait d'arbalète, vx) : II, 421.
- MÉCHANT. Mauvais, qui ne vaut rien dans son genre (peut qualifier à peu près tout): I, 228, 309, 338, 424, 457, etc. — Avec acception morale: I, 264. MÉCHANCETÉ (sens actuel): I,
 - 374.
- MÉCONNAISSANCE. Ingratitude : I, 281, 510 ; II, 123.
- MÉDIOCRE. Moyen, ordinaire (sans nuance péjorative) : I, 206, 239, 244, etc.

MÉDIOCRITÉ: I, 198, etc.

- MÉLANCOLIQUE. Selon la théorie des humeurs, celui qui a la bile noire — triste ou fou : I, 266 ; II, 368.
 - MÉLANCOLIE: I, 227; II, 451.
- MÉNAGE. « Se dit de la manière de vivre des gens mariés » (Fur.) : I, 232 ; II, 78.
- MÉNAGER. Tempérer: II, 212. Se ménager: se conduire avec adresse et circonspection, ne pas s'engager: II, 21, 232.
 - MÉNAGEMENT. Modération : II, 21.
- MERCURIALES. Séances, habituellement tenues le mercredi, où le procureur général adressait un discours au Parlement pour lui rappeler ses devoirs: I, 453.
- MINISTRE. Pasteur protestant: I, 249, 345.
- MINUTER. Dresser par écrit (terme de droit): II, 91.
- MITONNER. Au fig., mitonner une affaire, « la disposer et la préparer doucement pour la faire réussir quand il sera temps » (Acad., fam.): I, 461.

- MOMERIE. Mascarade, avec accent mis non sur l'hypocrisie, mais sur le ridicule (mot fam. très employé au XVI s. : « momerie d'États Généraux », dans la Ménippée) : I, 261.
- MONITOIRE. Lettres qui s'obtiennent du juge d'Église et qu'on publie au prône pour obliger les fidèles à venir déposer ce qu'ils savent sous peine d'excommunication: II, 273.
- MORGUER. « Braver par des regards fiers et méprisants » (Fur.) : II, 515.
- MORTE-PAYE. Soldat dispensé de service et touchant malgré tout sa paie : II, 446.
- MORTIER. Bonnet garni de fourrure du chancelier et des présidents au Parlement : II, 368.
- MURMURATEUR. Celui qui murmure, qui se plaint (mot noble, attesté le plus souvent dans un contexte religieux celui qui murmure contre Dieu —, ici fam.): II, 539.
- NACARAT. Rouge orangé: II, 13. NÉCESSAIRE. Inévitable (sens latin). NÉCESSITÉ. 1) État de choses inévitable: I, 184. — Indigence: I, 171, 172, 350.
- NOTER. Marquer d'une manière défavorable; étiqueter comme opposant: I, 256, 257, 499; II, 19, 196, 216.
- NOURRIR. Élever, instruire. NOURRITURE. Éducation: II, 460.
- OBSERVANTIN. Religieux de l'observance de saint François: II, 488. ŒUVRE (hors d'). Personne ou chose « dont on peut se passer » (Acad.), qui n'a plus d'utilité:

II, 27, 345.

OFFICE, OFFICIER. Voir Note sur les Institutions. — « En titre d'office », attitré : I, 246, 489, 529, etc.

- OPINIÂTRER (transitif). Soutenir avec opiniâtreté: I, 275, 447, 466; II, 136.
- OPINION. Avis motivé lors d'un vote au Parlement ou au Conseil : II, 39, 75, 122, 198, etc.
- Oraison. Discours (péj.): I, 455; II, 525.
- ORDINAIRE. Messager: II, 116.
- OSTENSIVE (lettre). Lettre adressée à un particulier, mais faite pour pouvoir être montrée à des tiers: II, 305.
- OUBLIER. Négliger intentionnellement: I, 247, 516, etc. NE PAS OUBLIER DE. Faire exprès
 - de...
 NE PAS S'OUBLIER. S'activer : I,
- 362.
 Outrer. Pousser à bout.
- PAIR (tirer du). Outre le sens de distinguer, mettre au-dessus des autres, qui a subsisté, cette expression avait celui de mettre hors de péril dans une circonstance dangereuse: I, 492, 536; II, 13, 72, 199.
- PANTALON. Dans la comédie italienne, type de vieillard ridicule: I, 325; II, 105, 181. PANTALONNADE: I, 390.
- PARAÎTRE (faire). Rendre manifeste.
- PAROLE, au sens de provocation en duel : I, 513.
- PARTI. 1) Troupe de gens de guerre qu'on détache pour battre la campagne : I, 380, 382, 383, etc. — « Prendre parti », s'engager : I, 200. — 2) « Puissance opposée à une autre » (Fur.), groupe de gens ayant

- des intérêts communs. 3) Convention pour la sous-traitance des impôts.
- PARTIALITÉS. Au plur., factions, divisions: II, 125, 324, 379. Au sg. II, 358.
- PARTISAN. Financier qui prend à ferme le recouvrement des impôts : I, 373, 381, etc.
- PASSER. « Il passa à... » (impers.), indique au Parlement le résultat d'un vote : I, 386, 396, 398, etc.
- PASSER (sur). Terme d'escrime, avancer brusquement sur l'adversaire du pied gauche, pour le prendre au corps et le désarmer : I, 220, 221.
- Passion. Tout sentiment violent, opposé à la raison : I, 211, 214, 329, 339, 459, 537, etc.
- PATENTE. Lettre royale ouverte: II, 252; emploi fig. ironique: II, 218.
- PÉDANT. 1) Celui qui enseigne les enfants; 2) acception dérivée, impliquant à la fois suffisance et sottise: I, 227, 233, 250, 504; II, 239, 507.
 - PÉDANTERIE, PÉDANTISME. Formalisme étroit : I, 323, 409, 418.
- Pensionnaire. Qui touche une pension: I, 350; II, 17, 42, etc.
- PÉRIODE (subst. masc.). Le plus haut point, le point critique : I, 193, 240, 290.
- PÉRIPHRASER. Paraphraser : I, 461.
 PICOTER. « Quereller sans aller jusqu'à la rupture ouverte »

(Fur.): I, 468; II, 77. PICOTERIES: I, 279, 398, 466.

PILLER. Terme de vénerie : en parlant des chiens, se jeter sur les bêtes et les déchirer : II, 478,

- 486; au fig., déchirer en paroles : I, 396, 468.
- PLANER. Au fig., « restreindre son allure, comme l'oiseau qui plane » (vx), se tenir à l'écart de la mêlée : I, 397, 525.
- PLATINE. Ensemble des pièces métalliques constituant le dispositif de mise à feu dans un pistolet : II, 467.
- PLEUREUX. Fam. et péj. pour pleureur: II, 94.
- POINTILLE. « Chose vaine et légère » (Fur.): II, 368.
- POINTE. Vol en flèche pour un oiseau; au fig. : I, 525.
- POINTE (suivre ou pouser sa).

 Terme militaire: aller de l'avant; au fig.: I, 230, 255;
 II, 190, 400.
- POLICE. Administration: I, 359, 404. etc.
- PONT D'OR. « Il faut faire un pont d'or à ses ennemis, c-à-d. il faut, quand ils s'enfuient, leur donner la facilité de se sauver et ne pas les réduire au désespoir » (Lit.) I, 487, 493, etc. « Grand avantage qu'on fait à quelqu'un pour obtenir quelque chose de lui » : II, 434.

POUDRE. Poussière: I, 323.

POULET. Billet doux: I, 390.

- Pousser. Au sens militaire, attaquer: I, 298, 315, 325, 331, etc.
- Pratique. En droit maritime, liberté de communiquer avec un port, qu'on donne ou refuse aux navires étrangers en cas d'épidémie : II, 482.
- Pratique (adj.). Qui a l'expérience de : II, 519.
- Pratiquer. Corrompre, suborner (vx); se rencontre dans *Fiesque* seulement: I, 201, comme le

- subst. corresp. Pratique: I, 175.
- PRÉCIEUSE. Qui tient les galants à distance : I, 249 ; II, 310.
- PRÉOCCUPÉ. Dont l'esprit est occupé d'avance par une opinion préconçue : I, 346, 547; II, 504.
 PRÉOCCUPATION : I, 302, 376;
- II, 177, 184, etc.
 PRÉOPINANT. Au Parlement, celui
- qui opine avant, selon l'ordre du règlement : II, 108.
- PRIMER. Au jeu de paume, devancer, prendre l'initiative : II, 182, 364, 448.
- PRISES (avoir des prises avec). Se quereller : I, 336.
- PROCÉDÉ, au sens de préliminaire de duel entre gens d'épée : I, 513.
- PRODUIRE. Faire paraître au grand jour: I, 188, 191; proposer: II, 20.
- Progrès. Avantage, résultat : II, 409.
- PRÔNER. Faire un sermon. Au fig.

 1) faire des remontrances: I,
 409, 497; II, 235, 427. —
 2) Vanter avec excès (péj.): I,
 502; II, 241.
 - PRÔNERIES. Action de prôner au sens 1 (seul ex. connu): I, 226.
- PROTECTEUR. A Rome, cardinal chargé des intérêts d'une puissance étrangère : I, 178 ; II, 494, etc.
- PROVINCE. Subdivision administrative ecclésiastique: I, 273, 282.
- QUARTIER. 1) Lieu de cantonnement d'un corps de troupe ; ce corps lui-même : I, 380 ; II, 331. — 2) Temps — en principe un quart d'année — pendant lequel un officier est en service :

- II, 235, 438, etc.; au fig. II, 428.
- QUATRE (se faire tenir à). Opposer une vive résistance : I, 369.
- QUITTER. Céder: I, 548, 549, etc.
- RACCOURCIR (son épée). La tenir de façon à frapper de plus près : I, 221.
- RAFRAÎCHISSEMENT. Au pr., mets, boissons, présents offerts pour honorer un hôte: II, 479, 481; au fig., consolation: I, 475; II, 171, 326.
- RAVAUDER. Raccommoder, rafistoler (fam.): II, 337.
- RAVELIN. Fortification en demilune: II, 459, 462.
- RECHERCHER (quelqu'un). 1) Lui faire des avances, lui proposer le mariage: II, 127 (subst. corr. RECHERCHE: II, 242); lui proposer le cardinalat: II, 305. 2) Le poursuivre en justice: I, 236, 453; II, 19.
- RECHIGNEMENT. Action de rechigner (peu usité): II, 57.
- RÉCITER. Raconter, faire un récit : I, 219.
- RÉCOMPENSE. Compensation (notamment, dédommagement offert à celui qui se démet d'une charge): I, 273, 462, 491, etc. RÉCOMPENSER. Compenser: I, 374; II, 12, 13, 141, etc.
- RECORDER (quelqu'un). Lui faire répéter sa leçon : II, 97.
- RECTIFIER. En chimie, rendre pur; au fig. rendre légitime, corriger: I, 390, 526; II, 119, 127, 185.
- REFROGNÉ. Vx mot poir renfrogné: II. 531.
- REGISTRER. Enregistrer (vx, t. de droit): I, 396; II, 271.
- RÉGLÉ. 1) Soumis à des règles : I,

249, 284, 323, 395, 468, 527; II, 60, 346, etc. — 2) Régulier: I, 207; II, 88, etc. RÉGLÉMENT. Régulièrement: I, 381; II, 14, 149, etc.

RELEVÉE. Après-midi: I, 295.

Relever (un navire). 1) Le remettre à flot après échouage: II, 486.

— 2) S'agissant de l'équipage, s'en rendre maître par une mutinerie: I, 208; II, 486.

RELIGION. 1) Couvent: I, 258. 2) La Religion, la religion réformée: I, 267. — 3) Au sens moral (très fort), scrupule: I, 254, 287, 288, 306; II, 277, 433.

RELIGIEUX. Scrupuleux : I, 248. REMARQUER. Faire observer : I, 546.

Rembarrer. A la guerre, empêcher les ennemis de franchir les barrières où l'on s'est retranché; au fig., se défendre vigoureusement (moins fam. que de nos jours): I. 398.

REMETTRE. Rabattre: II, 172.

RÉPÉTER. T. de droit, réclamer, redemander . I, 366, 387.

REPLÂTREUX. Au fig. celui qui répare, qui apaise les dissentiments (fam.) : I, 414.

REPRÉSENTER (en justice). Faire comparaître : II, 276, 351.

REPRÉSENTATION. Image, figure: II, 498. — Figurant: I, 454; II, 85.

RÉPROUVÉ (sens). Erreur, aveuglement auxquels Dieu abandonne les pécheurs ; au fig., hyperbole pour *erreur*: I, 307; II, 73.

RESPECT. Considération, égard : II, 429.

RESPIRER (après). Aspirer à : II, 383.

RESSENTIR (se). Manifester du ressentiment : I, 508.

RETENTUM. « Article que les juges n'exprimaient pas dans un arrêt, mais qui ne laissait pas d'en faire partie et d'avoir son exécution » : I, 400 ; II, 341.

RETOUR. Retour en arrière: I, 344, 479. Esprit de retour, désir de revenir à une situation antérieure: I, 402, 406. — Retour offensif: II, 295.

RETRANCHEMENT. Réduction de dépense : I, 352 ; II, 520.

RÊVER. « Appliquer sérieusement son esprit à raisonner sur quelque chose » (Fur.): II, 134, 174, 186, etc. RÊVEUR: II. 237.

RÊVERIE : II, 238.

RÉVOLUTION. « Changement dans les affaires publiques, dans les choses du monde, dans les opinions » (Acad.): I, 193, 240, 244, 290, 291, 323, 339, 344, 410, 526; II, 253, 282, 364, 372, 381, 405, 535.

RHABILLEUR. Ouvrier qui rhabille, c.-à.-d. raccommode (au XVI s., chirurgien qui répare une fracture); fam. au fig. : II, 31.

RUELLE. Partie de la chambre d'une dame où sont les sièges pour les visiteurs : I, 223, 231.

RUINER. Abattre, détruire : I, 480, 521 ; II, 61, etc.

RUINEUX. Désastreux : I, 363, 471 : II. 256.

SAUVER. Épargner: I, 426, 480.

SEMBLANT. « Ne pas faire semblant de... »: faire semblant de ne pas...: I, 255, 311, 326, etc.

SENTIR (se). « Connaître, apercevoir en quel état, en quelle disposition on est »: I, 290, 471; II, 359.

SERRÉ. Au trictrac, jeu où ne se

- découvre pas ; au fig., qui se tient à couvert : I, 237.
- SIFFLER (quelqu'un). Lui faire la leçon (fam.): I, 225, 275, 361; II, 70.
- SOLDAT. Employé comme qualificatif, dénote la bravoure, par opposition aux qualités de commandement : I, 374, 489.
- SOLLICITER. Presser, activer des démarches: II, 42, 92, 469. SOLLICITEUR: I, 282.
- SORTABLE. Qui convient : II, 158.
- SOURIS. Sourire (toujours ironique): I, 230, 275, 311; II, 121, 140.
- SOUS-MAIN. Subst., manœuvre secrète: II, 119, 246.
- SPÉCIEUX. Qui a belle apparence: I, 299, 407, 472; II, 73, 102, 297. SPÉCIEUSEMENT: II, 442.
- SPÉCULATION. Pensée, idée abstraite (par opp. à *pratique*) : I, 236, 271, etc.

 SPÉCULATIF : II, 356.
- STAMPE. Estampe (italianisme): I, 232.
- SUBORDINÉMENT. « Par une suite nécessaire » (Fur.) : II, 509.
- SUCCÈS. Issue, résultat (bon ou mauvais): I, 192, 195, 214, 240, 247, etc.
 - SUCCÉDER. Avoir pour issue : II, 355. Réussir : II, 335.
- SUPPOSER. « Mettre une chose à la place d'une autre par fraude » (Fur.) : I, 499 ; II, 245, 475. SUPPOSITION. Fausse allégation : I, 528.
- SURSÉANCE. Action de surseoir, délai : II, 370.
- SURVIVANCE. Terme de droit, privilège accordé à quelqu'un pour succéder à un autre dans une charge: I, 176, 337, 524, etc.

- TABERNACLE. Sur un navire, château arrière, où se trouve le poste de commandement : II, 487.
- TEMPÉRAMENT. 1) En physiologie, équilibre des humeurs, modération: II, 67, 264. — 2) Ménagement, concession: I, 426, 549; II, 75, 95, 100, 296.
 - Tempérée (monarchie). Monarchie régie par des règles : I, 283.
- Timide. Timoré, poltron : I, 181, 189, 308, 320, 346, etc.
 Timidité. I, 328, 374, etc.
- TOPER. Consentir (terme bas): I, 427.
- TOUTEFOIS. Toutes les fois que...: I, 287.
- TRAITAILIER. Fréquentatif et diminutif de *traiter*, péj. (seuls ex. connus): I, 489; II, 409.
- Tranchée (ouvrir la). Terme militaire, commencer à faire des lignes d'approche; fig. : II, 68, 108.
- Travaux. Entreprise pénibles et glorieuses (registre noble) : II, 542.
- TRAVERS. Bizarrerie d'humeur, esprit contrariant : I, 325 ; II, 514, 540.
 - Traverser. Contrarier: I, 202, 260, 261; II, 20, 84, etc.
- TUMULTE. Agitation spontanée et sans ordre: I, 354; II, 132, 349.
 - TUMULTUAIRE : I, 319, 397.
 - TUMULTUAIREMENT (se réunir). Sur-le-champ, sans convocation préalable, ni respect des formes (sens latin): I, 528; II, 37.
- TURQUESQUE. Fém. de turc : II, 485.

VACATIONS. Vacances: I, 292, 325, etc.

VADE. « Somme avec laquelle un des joueurs ouvre le jeu »; au fig. « y être pour son vade », avoir engagé sa mise dans une affaire, y prendre part : II, 395.

VAUDEVILLE. « Chanson que le peuple chante et qui court les rues » (Fur.), « dont les paroles sont faites sur quelque aventure ou quelque intrigue du temps » (Acad.): I, 525.

VEDETTE. Cavalier posté en sentinelle : II, 88.

VENT. « Gagner le vent à un navire », se mettre entre lui et le lieu d'où le vent souffle, pour le rattraper : II, 472. — « Sous vent » ou « sous le vent », du côté opposé à celui d'où vient le vent : II, 484.

VENTRE ou PETIT-VENTRE. Estomac ou bas-ventre : I. 225.

VERBALISER. Faire de grands discours inutiles, ergoter (vx): II, 523.

VERVE. Caprice, fantaisie: II, 27.

VESTIGES. Traces (registre noble): II, 391.

VÉTILLER. Discuter sur ou s'occuper de vétilles : II, 168, 434.

VILAIN. Roturier, bas: I, 288.

VISIÈRE (rompre en). Terme de tournoi, attaquer, contredire brusquement, en face : II, 126.

VISION. Chimère, illusion : I, 363; II, 24, 238, 427, 430, 436, 455.

VOILES (brouiller ses). Les replier pour donner moins de prise au vent (les dictionnaires portent *embrouiller*): II, 474.

VOLÉES. Manière de prendre la balle au jeu de paume ; au fig., visées, espérances : II, 428.